Motion des Personnels enseignants et d’éducation

au Conseil d’Administration du collège Diderot

lundi 23 novembre 2015

(2 pages)

Les élus enseignants au conseil d'administration du collège Diderot expriment leur vive préoccupation devant la mise en œuvre de la réforme du collège.

Nous faisons le constat d'une réforme contestée et rejetée par la majorité des enseignants. Cette dernière a aussi été rejetée lors du vote (en octobre) au Conseil Supérieur de l’Education.

Nous condamnons le passage en force décidé par la ministre de l’Éducation nationale qui a publié le décret portant sur la réforme du collège au lendemain de la puissante grève du 19 mai.

Nous considérons que cette méthode traduit le profond mépris de la ministre vis à vis des personnels et de leurs organisations syndicales.

Nous demandons donc que la Ministre cesse de vouloir faire passer en force cette réforme bureaucratique et économique qui s'inscrit dans la politique d'austérité du gouvernement.

Loin des réalités pédagogiques et des besoins des élèves, elle persiste dans la voie de l'erreur en reprenant des éléments de la réforme Chatel du lycée qui ont déjà fait la preuve de leur capacité à nuire au bon fonctionnement des établissements :

- diminution des horaires disciplinaires (26h dont 4h EPI et AP) via la mise en place des EPI (Enseignement pratiques interdisciplinaires) et de I'AP (Accompagnement personnalisé),

- AP prévu en classe entière, donc pas du tout personnalisé,

- mise en concurrence des disciplines et des établissements,

- programmes par cycle de 3 ans et non annuels, rendant compliqué (et différent selon les établissements) le partage des notions sur les 3 années,

- mépris des spécificités pédagogiques de chaque discipline en regroupant SVT, technologie et sciences physiques (4h en 6è), en confiant l’EPI LCA à des professeurs autres que lettres classiques,

- suppression des sections euro et bilangue, et diminution des langues anciennes et langues vivantes,

- nouvelle dégradation des conditions de travail (pas d'allègement des effectifs de classe, moindres possibilités de travail en petits groupes, absence de concertation prévue dans l'emploi du temps des enseignants pour la mise en place de l'interdisciplinarité, multiplication des postes partagés…),

- mise en place en une année sur tous les niveaux : surcharge de préparation, non suivi des options déjà commencées, programmes actuels stoppés dans leur progression, pas de manuels prévus pour toutes les disciplines,

- une ambition limitée à un socle de compétences,

- une évaluation de ces compétences rendue très complexe et peu lisible par les élèves et leurs familles,

- « autonomie » accrue qui donne plus d'autorité aux chefs d'établissements et aux hiérarchies intermédiaires (conseils pédagogiques...) pour moduler les horaires disciplinaires sur un même cycle et imposer les pratiques pédagogiques discutables et trop différentes d’un établissement à l’autre,

**Nous réclamons le retrait de cette réforme** **inacceptable**

Nous sommes bien conscients de la nécessité de réformer le collège car nous constatons au quotidien que nos élèves ne réussissent pas tous aussi bien que nous le souhaiterions.

Cependant, nous estimons que la réforme proposée pour la rentrée 2016 ne prend pas la bonne direction parce que tout est fait en vue de faire des économies.

Le plan de formation actuellement proposé a été fait dans l’urgence, mêlant improvisation et amateurisme, ce qui n’augure rien de bon pour les élèves. Le cas le plus flagrant est l’enseignement des sciences dans un même pôle en 6°, pour lequel les enseignants doivent changer radicalement de façon d’enseigner et s’approprier d’autres disciplines que la leur, mais pour lequel la formation n’aura lieu qu’en septembre 2016.

Cette précipitation conduira également à la perte d’un nombre d’heures non négligeable pour les élèves cette année, entre formation aux nouveaux programmes et formations interdisciplinaires. Ce n’est pas ainsi que les élèves réussiront mieux.

Il faut une réforme ambitieuse qui attribue des moyens suffisants pour assurer la réussite de tous les élèves, pour ne pas niveler par le bas, et pour améliorer les conditions de travail des personnels. L’école a un rôle fondamental à jouer pour instruire et éduquer les élèves, pour la formation de leur esprit critique. C’est un travail de longue haleine que de former des esprits solides et cultivés, capables de saisir les nuances, de ne pas faire d’amalgames, de résister aux discours fallacieux en tous genres.

Pour cela, il faut donc :

- garantir des grilles horaires disciplinaires nationales non modulables,

- définir des programmes disciplinaires cohérents, permettant une interdisciplinarité construite et progressive,

- réduire les effectifs par classe et assurer les dédoublements nécessaires,

- donner du temps aux personnels pour se concerter et travailler en équipes,

- assurer une formation initiale et continue à la hauteur des enjeux,

- assurer réellement le maintien des options et leur horaire plein,

- assurer les disciplines par les professeurs spécialistes des dites disciplines,

- simplifier, au lieu de compliquer, le mode d’évaluation